

Compte-rendu du conseil d'école du 07 novembre 2017
--

Présents : M. Bougeard, adjoint au maire - Mme Guido directrice - Mmes Desvaux, Frétey et Verrier, Mrs. Bonnair et Matis, professeurs des écoles - Mmes Bouvais, Truffaut, M. Valenziani, représentants des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Omnès, maire de Médréac, Mmes Colombo, Hamel, Grison, Sparfel, M. Lemoine, représentants des parents d'élèves .

Ordre du jour :

- Bilan des élections et installation du conseil d'école.
- Effectifs de l'école.
- Approbation du règlement intérieur.
- Présentation de la charte de la Laïcité.
- Sécurité à l'école : présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), bilan des premiers exercices de l'année.
- Présentation des projets pédagogiques.
- Questions des parents.
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école.
- Bilan de l'OCCE.

1- Bilan des élections et installation du conseil d'école.

Nous débutons le conseil d'école par un tour de table.

Bilan des élections :

Nombre d'électeurs inscrits : 188

Nombre de votants : 97

Bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 93

Le taux de participation a été de 51,6%. 8 parents d'élèves ont été élus.

Le rôle du conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés,

- restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
 - peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Dans le cadre du conseil d'école, les parents élus servent de relais auprès des autres parents. Les questions concernant une classe ou un enseignant n'ont pas à figurer à l'ordre du jour au Conseil d'Ecole. En cas de difficultés, les parents concernés doivent **impérativement** prendre **d'abord** rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant, puis si besoin avec la Directrice, et en dernier lieu avec l'Inspectrice de la circonscription de Montfort sur Meu.

Demande des parents élus : Nous souhaiterions mettre en place un « COPIL » pour échanger en profondeur sur certains thèmes à aborder lors des conseils d'école, pour lesquels nous avons l'impression que l'on ne nous accorde pas forcément de temps.

Effectivement cela pourrait nous permettre d'étudier de manière plus approfondie ces sujets ; car ce n'est pas un soir de conseil d'école que l'on peut avoir des réponses. Nous avons plutôt l'impression de ne pas servir à grand chose.

Ce COPIL réunirait environ 6 personnes (une ou deux personnes de chaque instance enseignante, parents, élu de la municipalité).

Nous voudrions créer un véritable temps d'échange.

Si ce COPIL ne peut être mis en place, cela nous interrogerait sur la pertinence de notre présence au conseil d'école en tant que Représentants élus des parents d'élèves.

Le terme de COPIL n'est pas le terme qu'il faudrait employer, le conseil d'école est le lieu où nous devons aborder les problèmes. Le conseil d'école a, certes, un format assez rigide car il y a un ordre du jour à suivre mais régulièrement la directrice demande si les parents d'élèves ont quelque chose à ajouter et les demandes sont étudiées.

Il est décidé par le conseil d'école que si le problème est difficile à résoudre, ou bien si il mérite une discussion plus approfondie, qu'il sera possible de se réunir en dehors des conseils d'école si le besoin se fait sentir par une des trois parties (parents élus, municipalité et enseignants). Ces réunions supplémentaires n'impliqueront pas obligatoirement la présence des enseignants, tout dépendra de l'ordre du jour.

De plus, la directrice demande aux parents de l'école de ne pas attendre un conseil pour signaler une difficulté. La discussion doit pouvoir se faire tout au long de l'année. N'hésitez pas à faire remonter vos remarques positives ou négatives, interrogations ou demandes régulièrement auprès des parents élus ou auprès de la directrice selon la thématique abordée.

2- Effectifs actuels

Les effectifs sont actuellement de 147 élèves, répartis en 6 classes. 23 TPS/PS/MS (M. Matis), 27 PS/GS (Mme Desvaux), 24 CP/CE1 (Mme Fretey), 24 CE1/CE2 (M. Bonnaire), 24 CE2/CM1 (Mme Verrier), 25 CM1/CM2 (Mmes Poirier et Guido). A partir de janvier, la classe de TPS/PS/MS accueillera des élèves de TPS (environ 3-4).

La prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2017 doit être faite avant mi-décembre. La directrice demande à la mairie de lui fournir les listes des naissances de 2015 et 2016 afin de prévoir ses effectifs.

3- Approbation du règlement intérieur

Des modifications ont été apportées : changement du nom de l'école, changement des horaires (retour à la semaine de 4 jours), suppression de tout ce qui pouvait concerner les TAP's.

Le règlement est disponible sur le site de l'école et est affiché dans le hall. Chaque famille signe le règlement de l'école en début d'année, le conseil d'école demande à ce qu'il soit respecté.

4- Présentation de la charte de la Laïcité

La charte de la laïcité distribuée aux parents par le biais des cahiers en début d'année a été présentée au conseil d'école.

Il a été décidé que l'année prochaine serait distribuée "la charte de la Laïcité expliquée aux enfants" et qu'elle serait affichée dès cette année dans le hall de l'école.

5- Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté).

Chaque école actualise son plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à sa situation précise. Le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation...), technologique (nuage toxique...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentats...).

L'alerte est déclenchée par la directrice : lorsqu'elle est prévenue par les autorités (mairie, préfecture, gendarmerie, police, inspection académique) ou par le signal national d'alerte ou lorsqu'elle est témoin d'un accident pouvant avoir une incidence majeure pour l'école et son environnement.

Durant l'année scolaire, l'école organise trois exercices (confinement, barricadement et fuite). Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés aux âges de vos enfants. L'école organise au moins deux exercices incendie dans l'année.

Ce plan est de la responsabilité du directeur d'école. Son déploiement est de la responsabilité de tous les adultes travaillant dans cette structure scolaire.

La mise en place de ce PPMS sur les temps périscolaires (garderie et cantine) est de la responsabilité de la mairie et doit prendre appui sur celui de l'école.

Un exercice incendie a été fait le jeudi 21 septembre, les classes ont évacuées en bon ordre et tout le monde a entendu l'alarme incendie.

Un exercice attentat-intrusion a été fait le jeudi 19 octobre. L'alerte a été donnée par le biais des Talkie-walkies qui se trouvent dans chaque classe. Il a été demandé aux classes de rester confinées en silence. Tout s'est très bien passé.

6- Projets de classe(s)

Pour rappel, les projets pédagogiques s'appuient sur le projet d'école (2016-2020).

Il y a deux axes de progrès qui sont travaillés systématiquement lors des sorties :

- **AXE 1 : AMELIORER l'expression orale et écrite des élèves.**
- **AXE 2 : FAVORISER la réussite dans des situations de recherche.**

De plus, trois parcours ont été déterminés :

- **Parcours éducation artistique et culturelle**
- **Parcours citoyen**
- **Parcours numérique**

Projet "Donner un logo à l'école" (parcours citoyen)

Les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 travaillent actuellement sur le logo de l'école. Celui-ci fera l'objet d'un vote interne à l'école. A l'issue de celui-ci, 3 logos seront proposés au conseil municipal qui en choisira un. La mairie offrira à l'école une plaque avec le nouveau logo de l'école. Une inauguration aura lieu fin d'année scolaire.

Projet musique (Parcours éducation artistique et culturelle)

Les enseignants de l'élémentaire (CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2) ont fait une demande de projet à l'école de musique. Il s'agit de mettre en place une chorale autour du thème des loups et de créer une chanson toujours autour du même thème. Le comité qui répartit les heures nous a attribué 10 heures par classe soit 40 heures.

Le projet a démarré avant les vacances de Toussaint. La chorale fera une représentation lors de l'inauguration de la plaque.

Conseil d'enfants (parcours citoyen)

Des élections de délégués ont eu lieu la semaine du 16 octobre dans toutes les classes de l'élémentaire. Ils se réuniront en conseil d'enfants dirigé par la directrice. Les élèves pourront ainsi exposer leurs problèmes, leurs demandes et suggestions qui ont un rapport avec la vie de l'école.

Spectacle Bruno (Parcours éducation artistique et culturelle)

Les élèves de la MS, GS et les CP/CE1 assisteront à un spectacle sur les saisons le 2 février.

Piscine

Le projet est reconduit. Les CP/CE1 de Mme Frétey et les CE1/CE2 de M. Bonnaire iront à la piscine du 12 mars au 18 juin le lundi après-midi.

Nous avons toujours besoin de parents, si des parents sont intéressés, merci de vous adresser à Mathilde Fretey.

Sortie musée (Parcours éducation artistique et culturelle)

Les élèves de GS et de CP/CE1 sont allés au musée des Beaux Arts de Rennes le 16 novembre. Chaque classe a eu une intervention sur la peinture puis a visité la partie archéologie du musée.

Permis piéton CE2/CM1 de Mme Verrier et CM1 de Mme Guido (parcours citoyen) et Permis internet CM2 (Parcours numérique)

Comme tous les ans, ces projets seront reconduits cette année.

Commémoration du 11 novembre 1918 (Parcours citoyen)

Celle-ci a eu lieu le 11 novembre à 10h30. Durant cette cérémonie, des élèves de CM2 et CM1 ont lu des lettres du Capitaine Joseph Sicot originaire de Médréac. M. Pelois et M. Pollet sont venus à l'école pour parler de la guerre 14-18 aux élèves de la classe de CM1/CM2 le 7 novembre. Les lecteurs ont fait un travail remarquable. Tous les élèves présents ont bien chanté et se sont réellement engagés dans le devoir de mémoire. Bravo à eux !

Nous avons eu aussi le plaisir de revoir des anciens élèves de l'école.

Parlement des enfants pour les CM1/CM2 (Parcours citoyen et numérique)

La classe va participer à l'édition 2018 du parlement des enfants. Il s'agit pour les élèves d'élaborer un projet de loi autour du thème de la biodiversité. Ce sujet sera travaillé en classe et permettra des apprentissages en sciences (éducation au développement durable) et dans le cadre de l'enseignement moral et civique.

Jersey CM1 et CM2 (Parcours citoyen, éducation artistique et culturelle et numérique)

Les 35 élèves de CM1 et CM2 et 5 accompagnateurs partiront à Jersey les 15-16-17 mai 2018. Au programme : apprentissage de la vie en collectivité, découverte d'une culture et d'une langue, visite du War Tunnel, du château de Montorgueil, de l'île. Les élèves profiteront de ce séjour pour aller rencontrer leurs correspondants jerséens à l'école de St Clément. La part des familles s'élève à 100€. Nous remercions la municipalité et l'APE qui, par leurs subventions, ont fait baisser le coût demandé aux familles.

Sortie Maison de La Rance et Dinan pour les CE1/CE2 de M. Bonnaire et les CE2 de Mme Verrier (Parcours citoyen et éducation artistique et culturelle)

Pendant le séjour des CM, M. Bonnaire prendra en charge les CE2 de Mme Verrier. Ils sortiront deux jours (le 15 et le 17 mai) sur Dinan et iront visiter la Maison de La Rance. Le programme reste encore provisoire.

Sortie aux Champs Libres pour les CP/CE1 (Parcours éducation artistique et culturelle)

Le 19 juin, la classe ira au planétarium le matin et l'après-midi assistera à une animation sur la vie en Bretagne il y a 100 ans.

Journée à la ferme de Kémo pour les maternelles (Parcours éducation artistique et culturelle)

Le 4 juin, tous les élèves de maternelle iront visiter la ferme pédagogique de Kémo à Corseul et participeront à deux ateliers pédagogiques autour des animaux de la ferme.

Inscription restaurant scolaire

Nous rappelons aux parents qu'ils doivent désinscrire leur enfant lorsqu'il y a une sortie prévue à la journée au moins une semaine à l'avance.

7- Bilan des demandes du dernier conseil d'école

Le tableau blanc de la classe des CM1-CM2 est arrivé fin septembre. Les enseignants remercient la municipalité.

Informatique : un devis a été demandé. Il y a deux variantes sur les micro-ordinateurs et il a été demandé 2 ordinateurs pour les enseignants. La municipalité est en attente d'une subvention. Ces ordinateurs ainsi que le vidéoprojecteur pour la classe de CM1/CM2 devraient arriver en début d'année 2018.

8- Question pour la municipalité

Les enseignants demandent la réparation du portail qui donne sur la cantine.

Questions des parents élus

Où en est la suppression du trottoir et l'amélioration du grillage dans la cour des maternelles ?

Depuis le conseil d'école, les travaux pour le trottoir ont été réalisés. Un grand merci aux services techniques.

Le grillage est à l'étude avec les services techniques. Il avait été retenu et ça semblait bien mais cela ne sera pas suffisant. Les services techniques réfléchissent à d'autres solutions en lien avec les enseignants.

Question sur la formation du personnel de cantine et garderie : La mairie s'était engagée lors de conseils antérieurs. Le personnel a-t-il été formé ? Si non ; pour quand cela serait-il prévu ?

Une personne a été formée au mois d'août sur le thème de la gestion des comportements. Cela suit son cours, des propositions de formation ont été faites auprès du personnel.

9- Bilan de l'OCCE

C'est une association qui permet aux enseignants de gérer de l'argent au sein de l'école.

Les dons des parents s'élèvent à 810€ cette année (750€ l'année dernière). Pour information, nous reversons 341€ à l'OCCE et on paie une assurance 42,50€ l'année dernière.

Les parents qui souhaitent voir le bilan financier peuvent en faire la demande auprès de la directrice ou de M. Bonnaire qui s'occupe de l'OCCE.

Communication avec les parents élus : conseil.ecolemedreac@laposte.net. Un trombinoscope des élus sera disponible prochainement sur le site internet de l'école.

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guidodo

La secrétaire de séance Mathilde Frétey